



Attentes de la DREAL dans les études d'impacts ...

... volet biodiversité

10 mai 2012

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement

Objectifs généraux

✦ but de l'étude d'impact :

Choisir la solution qui concilie le mieux l'opportunité du projet s'il peut être retenu avec la préservation de l'environnement

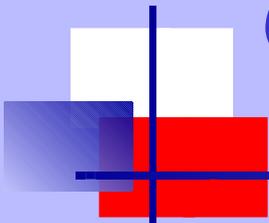
✦ principe :

Éviter les impacts : implantation

Réduire les impacts : atténuation

Compenser les impacts résiduels : compensation





Objectifs généraux



✦ **Code de l'Environnement :**

- étude d'impact : L110-1, L122-1
- ICPE : R512-8 1° et 2°
- espèces protégées : L411-1
- Natura 2000 : R414-4, R411-19

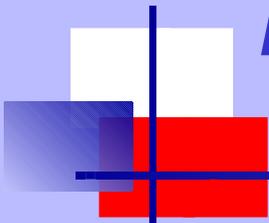
Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement

Objectifs généraux



✦ démarche

- cadre préalable : périmètre, contexte biologique, contexte réglementaire
- état initial : données, enjeux, analyse
- évaluation des impacts : nature, type, durée
- proposition de mesures : variantes, évitement, réduction, compensation



État initial

✦ éléments de bibliographie

- site internet DREAL :

- inventaire : ZNIEFF I et II

Modernisées en 2011

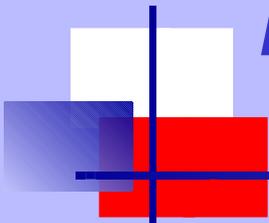
Pas de portée réglementaire directe, mais prise en compte dans les documents d'urbanisme et espace naturel remarquable au titre de la loi littorale

- protections : APPB, Natura 2000, sites inscrits, sites classés, RNN

Natura 2000 : évaluation d'incidence proportionnée, mais argumentée et conclusive

- autres : RNR, ENS, PNR ...





État initial

✦ éléments de bibliographie

- référents naturalistes

- Réseau des Acteurs de l'information Naturaliste
formulaire de demande de données

<http://www.nord-pas-de-calais.developpement-durable.gouv.fr/?Reseau-d-Acteurs-de-l-Information>

Contribuer : via conventions d'échange de données

- Plan National d'Action Chiroptères : Coordination Mammalogique du Nord de la France

à consulter avant toute prospection susceptible de perturber des Chiroptères dans leur gîte



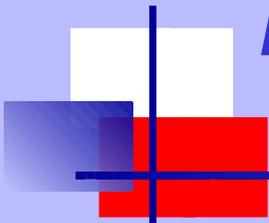
État initial

- ✦ expertise écologique de terrain
- effort de prospection :
 - proportionné aux enjeux
 - adapté selon les potentiels écologiques du site
- prospection systématique :
 - description des habitats naturels ou « pseudo-naturels » du site du projet et impactés
 - présentation des corridors biologiques locaux
- + prospection adaptée aux potentialités écologiques selon les caractéristiques du site et les activités
- appréciation des enjeux et fonctionnalités écologiques

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement



carrière	systematique, complet, sur un an	
exploitation de terril	systematique, complet, sur un an	
modification sans extension	aucun	
nouvelle ICPE, y compris extension	dunes, estran	systematique, complet, sur un an
	friches littorales sableuses	flore, oiseaux, amphibiens, prospections réparties de février à juillet
	terrils, friches minières, carrières à l'abandon, ancien terrain militaire	systematique, complet, prospections réparties de février à juillet
	zone humide, plan d'eau	flore, oiseaux, amphibiens, prospections réparties de janvier à juillet
	boisement	flore, oiseaux, chiroptères, amphibiens, prospections réparties de mars à juin
	mare (temporaire ou permanente)	amphibiens, prospections réparties de février à juin, diurnes et nocturnes
	cavité souterraine	pour les chiroptères, consulter préalablement la Coordination Mammalogique du Nord de la France, et en l'absence de données prospection à réaliser entre novembre et janvier
	prairies naturelles, bocage	flore, oiseaux, prospections réparties d'avril à juin
	friches urbaines, semi-imperméabilisées	flore, oiseaux prospections en mai ou juin
	friches herbeuses	flore, oiseaux, prospections en mai ou juin
	friches boisées, arborées, buissonneuses, hétérogènes	flore, oiseaux prospections réparties de mai à juin
	cultures intensives	aucun (sauf éolien)
	terrain urbanisé, imperméabilisé	aucun
	falaise/talus sableux/argileux	oiseaux, recherche de terriers (Hirondelle de rivage, Guêpier d'Europe) toute l'année, vérification de leur occupation en mai ou juin



Évaluation des impacts

✦ Analyse des impacts sur

- les habitats et leur biodiversité (R512-8-2 °CE)
- les corridors et fonctionnalités écologique (R512-8-2 °CE)
- les espèces protégées et leurs habitats (L411-1CE)

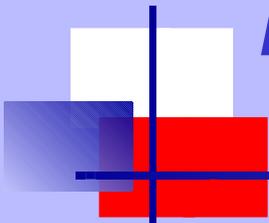
✦ Autres procédures pour mémoire

- défrichement (L311-1 Code forestier)
- étude d'incidence Natura (R414-4 R414-19CE) sans limite de distance
- dérogation espèces protégées (L411-2CE) exceptionnelle

✦ Erreurs fréquentes

- abus de la notion d'espèces potentielles
- oubli des impacts sur le site lui-même
- dates de prospection inadaptées





Mesures

✦ Différents types de mesures

- mesure d'évitement d'impact : lieux d'implantation, emprise
- mesure de réduction d'impact : dates d'intervention
- mesure compensatoire : création d'habitat de substitution
- mesure d'accompagnement : suivi

✦ Erreurs fréquentes

- confusion entre suggestions et engagements
- confusion entre suivi et compensation

